



Comment me faire rembourser un acompte ?

Par **Nathalie**, le **17/03/2009** à **21:29**

A Saint-Lô (50) un magasin de meubles cesse en février son activité et liquide sa marchandise à -60%. Une semaine avant la fermeture j'achète un meuble pour 274 euros réduction déduite. Je ne suis pas en mesure d'emporter le meuble le jour même, je laisse un acompte de 100 euros en espèces. On me donne un ticket et un reçu pour l'acompte. Je dois revenir deux jours plus tard, pour des raisons professionnelles je ne peux revenir le jour prévu et le lendemain le magasin est fermé et vide. Personne ne répond plus au téléphone bien sûr, j'ai écrit une lettre accompagné de la photocopie de mon reçu mais la lettre m'est revenue "parti sans laisser d'adresse". Comment chercher la trace de ces propriétaires ou gérants ? Comment faire pour récupérer mes 100 euros d'acompte ?

Merci de vos conseils et de votre aide

Nathalie